

**Franck MARLIN**  
Député de l'Essonne

Membre de la Commission  
de la défense nationale et  
des forces armées

Maire honoraire d'Étampes

Paris, le 12 juin 2018

Monsieur le Ministre,

Vous recevrez, aujourd'hui, les représentants de la FNSEA et des Jeunes Agriculteurs, dans le cadre du mouvement que les intéressés mènent contre l'autorisation donnée au groupe TOTAL pour l'importation massive d'huile de palme et, plus généralement, contre l'importation de produits agricoles non conformes aux normes françaises.

Pour avoir été à leurs côtés, hier, en Essonne, et pour connaître parfaitement les problématiques auxquelles les agriculteurs sont confrontés, notamment en Île-de-France, je tenais à vous faire part du soutien que j'apporte à leur action, qui trouve d'ailleurs un large écho favorable dans l'opinion publique.

Il est en effet surprenant, et même inintelligible, que Monsieur le Ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, ait autorisé une telle importation alors même que la filière française des biocarburants a été confortée par le gouvernement.

Pourtant, n'avait-il pas déclaré, le 6 juillet dernier, vouloir « *mettre un frein définitif à la déforestation importée en France* », précisant que cette décision était « *très importante* » car elle permettait de fermer « *une fenêtre qui donnait la possibilité d'incorporer de l'huile [de palme] dans les biocarburants* » ?

Cette décision, visant à faire plaisir à un grand groupe, est donc totalement incompréhensible.

Elle est un coup bas pour nos agriculteurs qui demandent, à juste raison, que cet accord soit reconsidéré et la réintroduction dans le projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable, examiné à partir du 26 juin au Sénat, d'un amendement sur l'interdiction d'importer toute denrée produite en utilisant des substances phytosanitaires interdites dans l'Union européenne.

De même, il convient de s'assurer que les consommateurs français aient pleinement conscience de la traçabilité et de la qualité des produits achetés, par le biais d'un étiquetage spécifique.

Enfin, l'harmonisation de la réglementation au plan européen pour mettre un terme aux distorsions sociales et environnementales est une impérieuse nécessité.

Si j'imagine la gêne que cela peut occasionner vis-à-vis de Monsieur Hulot, il n'en demeure pas moins qu'il vous revient de privilégier l'agriculture française et francilienne, cette dernière représentant à elle seule près de 5,2% de la production française de colza.

Les parlementaires, mais aussi les représentations syndicales, sont les premiers boucliers de la démocratie. La réunion de ce jour ne peut donc légitimement se borner à une simple confirmation du choix opéré, ce que laissait malheureusement présager votre interview, hier, sur *RTL*.

Comptant sur votre action en ce sens, et vous en remerciant par avance,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Franck MARLIN

Monsieur Stéphane TRAVERT  
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation  
78, Rue de Varennes  
75349 PARIS 07 SP

FM/JSC/1806